

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors de son grand deuil, et très sensible au réconfort que vous lui avez apporté dans son chagrin,
la famille de

Monsieur

Albert AMON

vous prie de trouver ici l'expression de ses sentiments émus et de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, novembre 2010.